

# SLNGaz présente son étude d'impact

[Sébastien Lacroix](#)

Publié le 03 septembre 2014





Publié le 03 septembre 2014

Une première soirée de consultation avec le public s'est tenue à l'Auberge Godefroy.

(Photo TC Media - Sébastien Lacroix)

**ÉCONOMIE.** Devant une centaine de personnes réunies à l'Auberge Godefroy, Stolt LNGaz a présenté l'étude d'impact environnemental et social de son projet d'usine de liquéfaction de gaz naturel.

Quelques impacts devraient être observés durant la phase de la construction, notamment en ce qui a trait aux travaux de préparation du terrain, qui se trouve tout près du quai, de l'arrivée de la conduite sous-fluviale et du convoyeur de l'Aluminerie de Bécancour.

L'entreprise devra empiéter sur un boisée et sur un milieu humide d'une surface de 1,9 hectare. Même s'il s'agit d'une superficie somme toute faible, l'impact est jugé de moyenne envergure étant donné qu'il s'agit d'un milieu humide. Celui-ci doit par ailleurs être compensé.

Les impacts économiques de la construction seront par ailleurs fort positifs, puisque ce devrait générer 250 emplois dans la région, en plus de faire appel à près de 1000 emplois indirects par année.

## **Réduire les impacts**

Plusieurs mesures ont été ajoutées au projet pour réduire l'impact du projet durant l'exploitation de l'usine, qui est prévue pour une période minimale de 30 à 50 ans.

Par exemple, des choix technologiques permettront de réduire la consommation d'eau à 50 litres à l'heure, ce qui est très faible dans l'industrie.

La quantité de gaz à effet de serre (GES) augmentera de 30 000 tonnes par année, dans la région, mais le projet vise à réduire de 600 000 tonnes les GES produits au Québec, puisque le gaz naturel permet aux entreprises qui utilisent le mazout ou le diesel de réduire leur GES de 30%.

Ce calcul tient la route si 50% de la production de gaz liquéfié de SLNGaz est consommée au Québec. Toutefois, comme l'a fait remarquer Serge Fortier, un opposant au gaz de schiste, il ne tient pas compte de l'origine du gaz qui est fourni par Gaz Métro pour produire le gaz liquéfié.

Par ailleurs, des discussions seront entreprises avec le Centre technologique de transfert en écologie industrielle (CTTEI), pour voir la possibilité de récupérer le gaz carbonique produit auprès d'autres entreprises du parc industriel.

Pour ce qui est du transport de gaz liquéfié vers les clients, les impacts devraient également être mineurs et tout à fait sécuritaires. Il sera fait par l'entreprise elle-même dans des navires qu'ils entendent louer.

Les navires utilisés sont à double coque et sont conçus pour des conditions hivernales. Le transport terrestre est tout aussi sécuritaire avec des camions semblables au transport du propane.

Le transport maritime devrait augmenter d'environ 6%, soit 25 bateaux supplémentaires par mois.

## **Des risques connus et contrôlés**

Des différents scénarios qui peuvent se produire chez SLNGaz, aucun ne peut affecter les résidences ou les lieux publics étant donné qu'ils sont trop loin.

Le pire des scénarios, soit la rupture d'une conduite, entraînerait un nuage de gaz qui ne dépasserait pratiquement pas la propriété de l'entreprise.

Les effets domino aux autres entreprises sont toujours à l'étude. Des représentants de l'entreprise doivent participer à la prochaine rencontre du comité mixte municipalité et industries afin de mettre à jour le plan des mesures d'urgence.

De nombreuses mesures de sécurité ont été apportées dans la conception de l'usine, dont des réservoirs à intégrité totale, un système d'arrêt d'urgence avec plusieurs vannes d'isolement, un système de dépressurisation d'urgence relié à la torchère, des détecteurs de gaz inflammables, etc.

«Les risques seront surveillés et maîtrisés tout au long du projet», a souligné Lina Lachapelle, de la firme SNC-Lavallin, qui a mené l'étude d'impact pour le compte de SLNGaz.

### **Les étapes à venir**

Cette étude préparée par SNC-Lavallin, tout comme les consultations avec le milieu, s'inscrivent dans la première étape d'élaboration et de réalisation du projet.

SLNGaz espère recevoir un avis de recevabilité du gouvernement du Québec, cet automne. Après avoir mené des consultations publiques, le BAPE pourrait ensuite déclencher des audiences publiques s'il y a une demande. Celles-ci se tiendraient à l'hiver 2015.

Les travaux de construction s'échelonnent de l'été 2015, jusqu'en 2017, et le début des opérations est prévu à l'automne 2017. Si jamais l'entreprise pouvait se soustraire aux audiences publiques du BAPE, le début des opérations pourrait être devancé de six mois.